

Intervention du RESOC sur le rapport de gestion

Faisant part de sa « vive inquiétude », la commission de gestion a émis le vœu que la commune dispose d'un personnel communal correspondant « à l'évolution de la population et à même de développer ses prestations ». Le RESOC partage cette demande. Ces trois dernières années, la population de Crissier a augmenté près de trois fois plus que le nombre d'employé·es de l'administration. Tout en nous réjouissant de l'arrivée de nouveaux quartiers qui viennent transformer et enrichir notre ville, nous estimons que la commune devrait assumer pleinement son développement et être attentive aux enjeux sociaux et écologiques.

Assumer pleinement son développement, cela implique à notre sens de répondre aux besoins d'une population plus diversifiée. Par exemple en proposant des solutions de garde aux parents aussi pendant les vacances scolaires, comme le demande une pétition qui circule actuellement. Ou en se dotant d'une véritable politique de cohésion sociale, comme on en trouve dans les autres communes de l'Ouest lausannois.

Assumer pleinement son développement, cela implique également de prendre ses responsabilités en lien avec les enjeux climatiques et environnementaux. La dotation actuelle n'est pas encore à la hauteur des ambitions que Crissier affiche dans le domaine, notamment dans la perspective de l'élaboration d'un plan climat.

Le résultat de la « politique d'engagement restrictive » pratiquée ces dernières années, pour reprendre les mots de la commission de gestion, ce sont des projets qui prennent du retard, des prestations qui ne répondent plus toujours aux besoins, et un risque accru pour la santé des collaboratrices et des collaborateurs. Cette situation n'est plus satisfaisante, et le RESOC souhaite afficher ici son soutien à une prise en charge résolue et rapide de la problématique par la Municipalité. Elle l'encourage à proposer au budget 2023, sur la base de l'analyse demandée par la commission de gestion, les postes nécessaires pour assurer tant la qualité et le développement des prestations que la bonne santé des collaborateurs et collaboratrices.

Oriane Sarrasin